

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÔTES DE MEUSE WOËVRE

ÉTÉ 2016

le mag'
#07

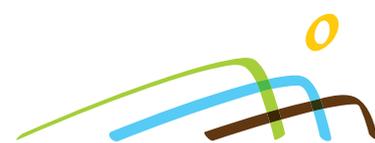


ACTUALITÉS

BUDGET 2016

DÉVELOPPEMENT LOCAL

JOURNAL DU TRI



CÔTES DE MEUSE | WOËVRE
communauté de communes



Un budget contraint

Le budget 2016 présenté dans le bulletin intègre une nouvelle baisse de la dotation de l'État: DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Le choix des élus a été, encore cette année, de ne pas augmenter la fiscalité pour compenser ces baisses ainsi que les hausses structurelles (charges fixes...).

Notre situation financière devient donc comme de très nombreuses collectivités (Régions, Départements, Codecoms, Communes) très tendue.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui se met en place et le déploiement de la fibre optique en partenariat avec le Département et la Région n'ont encore pas d'incidence financière pour cette année.

L'organisation des services de l'État et le rôle des collectivités va encore évoluer dans les mois qui viennent.

Nous nous adapterons comme nous l'avons toujours fait, cela n'empêche pas l'émergence de projets comme l'agrandissement du pôle santé qui devrait se réaliser pour la fin 2016, début 2017 et l'évolution du Plan Paysage des Côtes de Meuse.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à tous ces bénévoles, à toutes ces personnes qui contribuent à l'animation de notre territoire dynamique, comme le montre l'agenda des manifestations.

Sylvain Denoyelle,
Président de la Codecom
CÔTES DE MEUSE / WOËVRE



03



07



09



10

Je choisis le paillage
comme dés herbant nat



12

SOMMAIRE

P.03// ACTUALITÉS

Les lauréats du concours photo Plan paysage

P. 04// BUDGET 2016

P. 07// DÉVELOPPEMENT LOCAL

Projet de Paysage des Côtes de Meuse
Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
Mission locale

P. 09// TERRITOIRE

Les Côtes de Meuse
ont leur série BD !
Côté musique

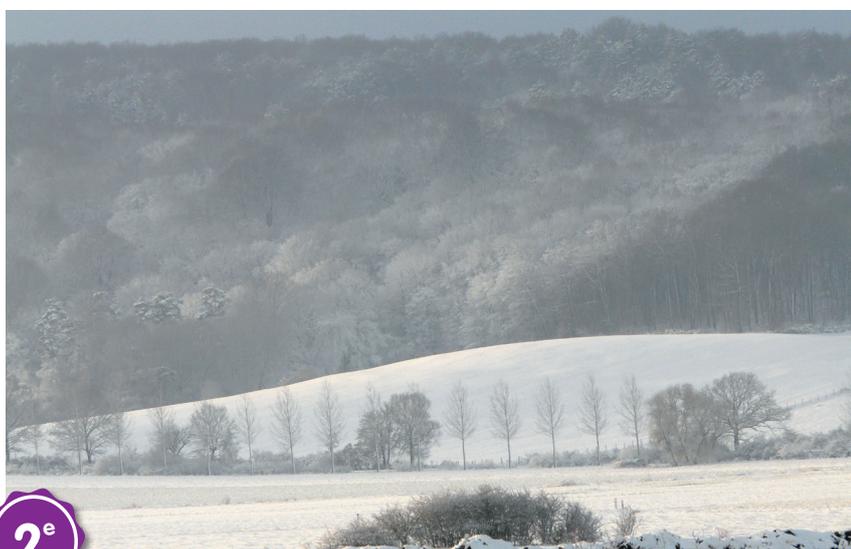
P. 10// LE JOURNAL DU TRI

Rappel sur le règlement de collecte
des ordures ménagères
Les règles de tri sur la Codecom
Composteurs disponibles

P. 12// AGENDA DES SORTIES ET MANIFESTATIONS



« Réveil Brumeux » par Stéphanie GEORGES



« Silence » par Christine DHERENS

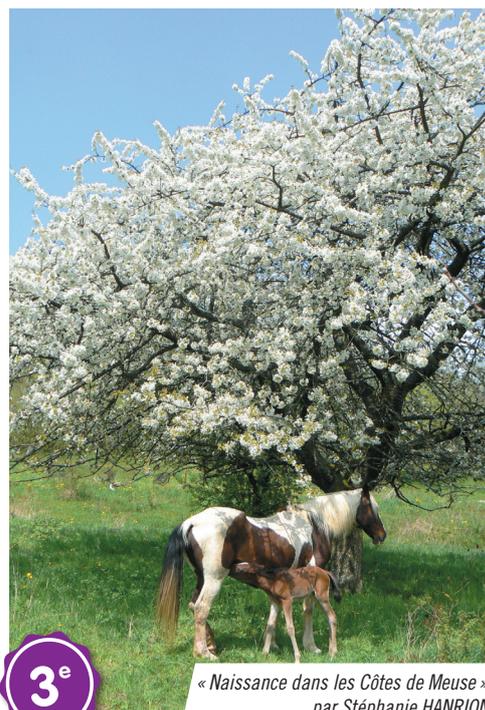
Les gagnants du concours photo Plan Paysage

Dans le cadre du Plan Paysage, les Communautés de Communes Côtes de Meuse/Woëvre et du Canton de Fresnes ont lancé un concours photo intitulé « *Les Côtes de Meuse comme on ne les a jamais vues* ».

Ce concours était une invitation à redécouvrir les points de vue offrant un panorama exceptionnel, la flore caractéristique avec ces vergers, la spécificité des villages en pied de côte et leur patrimoine bâti qui composent l'identité du paysage des Côtes de Meuse.

La remise des prix a eu lieu le 23 février dernier, lors de présentation publique de l'étude du Plan Paysage à la salle des Fêtes d'Hannonville-sous-les-Côtes.

Parmi les 21 photos reçues, le jury a choisi 3 gagnants sur la base de 3 critères : esthétique-originalité, représentativité et technique.



« Naissance dans les Côtes de Meuse » par Stéphanie HANRION

Liste des lauréats du concours photo :

- 1^{er} prix** Stéphanie GEORGES pour « *Réveil Brumeux* »
2^e prix Christine DHERENS pour « *Silence* »
3^e prix Stéphanie HANRION pour « *Naissance dans les Côtes de Meuse* »

Les 3 lauréats se sont vus attribuer les lots suivants, mis en place avec le concours de nos partenaires :

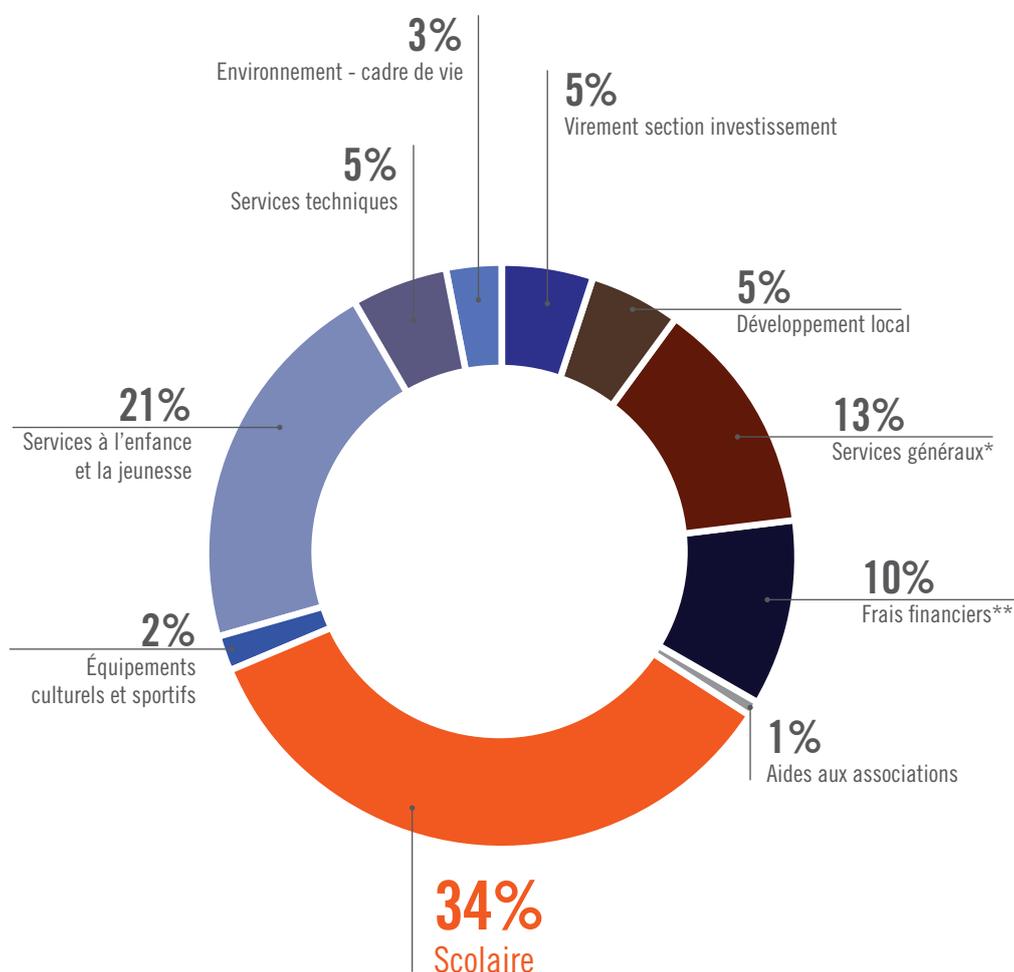
- Lot 1** Un vol en ULM d'1 heure avec « CIRRUS AIR ÉVASION » d'une valeur de 100 €
Lot 2 Un menu du terroir pour 2 personnes à l'auberge « Le Domaine du Vieux Moulin » d'une valeur de 60 €
Lot 3 Un panier de produits locaux offert par « Les Jardins de Lorraine » d'une valeur de 45 €

Les clichés seront présentés sur le site Internet de la Codecom.

Dépenses 2016 de fonctionnement

* Les frais financiers comprennent les intérêts d'emprunt, FNGIR (prélèvement dans le cadre de la compensation de la taxe professionnelle) et amortissements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Virement section investissement	131 775,00
Développement local	152 460,00
Services généraux	367 970,00
Frais financiers*	289 423,94
Aides aux associations	35 000,00
Scolaire	985 280,00
Équipements culturels et sportifs	66 430,00
Services à l'enfance et la jeunesse	615 260,00
Services techniques	137 800,00
Environnement - cadre de vie	87 220,00
TOTAL	2 868 618,94

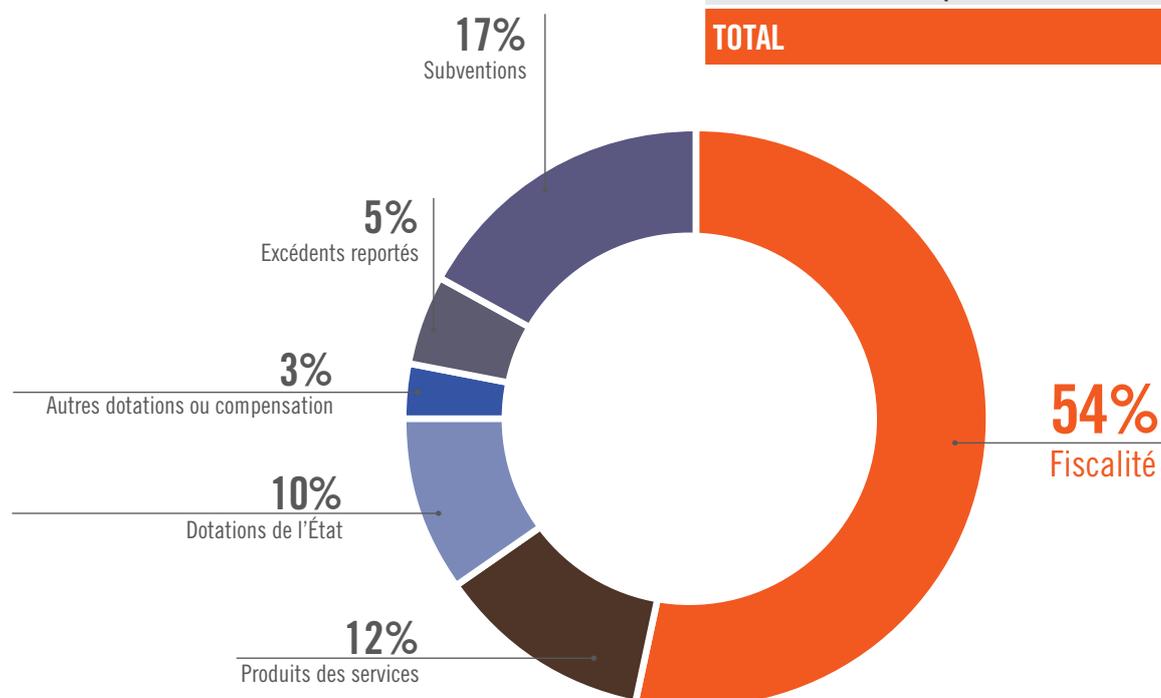


Budgets primitifs 2016 - budget annexes

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Zone d'Activités Vigneulles	2 005,00 €	20 000,00 €	0 €	0 €
Local Commercial	555,00 €	555,00 €	34 415,47 €	101 249,87 €
Pôle Médico-social	15 455,00 €	29 565,64 €	406 000,00 €	418 525,06 €
SPANC	541 155,00 €	547 497,52 €		

Recettes 2016 de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Dotations de l'État	296 500,00
Produits des services	350 334,00
Fiscalité	1 619 100,00
Subventions	495 374,85
Excédents reportés	137 327,28
Autres dotations ou compensation	103 539,15
TOTAL	3 002 175,28



Budgets ordures ménagères

OBJET	MONTANT	OBJET	MONTANT
DÉPENSES		RECETTES	
Frais de fonctionnement	20 600,00 €	Redevance des usagers	510 000,00 €
Collecte et traitement des déchets	503 000,00 €	Valorisation du tri sélectif	115 000,00 €
Accès déchetteries extérieures	40 000,00 €	Amortissement des subventions	3 980,09 €
Frais d'étude	15 200,00 €	Vente de composteurs	750,00 €
Communication	5 000,00 €	Excédent reporté	197 036,73 €
Charges de personnel	36 300,00 €	Subventions étude	12 200,00 €
Charges financières (impayés et remboursements)	7 005,00 €	Amortissements des subventions	4 473,71 €
Amortissement de l'investissement	9 826,22 €		
Virement à la section d'Investissement			
Dépenses imprévues	10 000,00 €		
TOTAL	646 931,22 €	TOTAL	843 440,53 €

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux de réaménagement de la déchetterie	5 000,00 €	Amortissements de l'investissement	9 826,22 €
Amortissements subventions	4 473,71 €	Excédent d'investissement	15 219,18 €
TOTAL	9 473,71 €	TOTAL	25 045,40 €

Nouveaux tarifs pour la REOM (Redevance des Ordures Ménagères)

Ci-dessous, les tarifs de la Redevance Ordures Ménagères (REOM) depuis le 1^{er} janvier 2016.

Les tarifs de la redevance pour 2016 sont harmonisés pour tout le territoire.

L'homogénéisation de ces tarifs, issus de deux modes de calcul différents, entraîne une baisse des tarifs pour certains foyers et une hausse pour d'autres.

Globalement les baisses de redevances sont beaucoup plus significatives que les hausses.

Cette harmonisation plutôt vers le bas des tarifs a été rendue possible par un renouvellement du marché « ordures ménagères » sur l'ensemble du territoire avec des tarifs stables par rapport aux années précédentes et grâce à une bonne valorisation du tri sélectif.

	TARIFS
Part par foyer (forfait)	25,00 €
Part par personne	60,00 €
Résidences Principales (RP) ou gîte ou caravane occupée toute l'année soit pour un foyer de :	
> 1 personne	85,00 €
> 2 personnes	145,00 €
> 3 personnes	205,00 €
> 4 personnes	265,00 €
> 5 personnes et +	325,00 €
Résidences Secondaires (RS)	115,00 €
Communes, artisans, commerçants, professions libérales	
> Bac 120 L	186,00 €
> Bac 240 L	276,00 €
> Bac 750 L	543,00 €
Gîtes ruraux (communaux), chambres d'hôtes	115,00 €
Campings (sauf contrats particuliers)	186,00 €
Hôtels et restaurants	543,00 €

À quoi correspond ma facture ?

La Redevance d'Ordures Ménagères (REOM) dépend du budget spécifique aux ordures ménagères qui doit s'équilibrer entre les dépenses et les recettes. Explications.



DÉPENSES

Les dépenses sont liées :

- > aux coûts de la collecte et du traitement des bacs et sacs de tri sélectif,
- > à la déchetterie de Vigneulles,
- > à d'autres conventions avec les déchetteries voisines,
- > et à la collecte du verre.

RECETTES

Les recettes sont liées à :

- > la valorisation ou revente des produits collectés dans les sacs jaunes,
- > les subventions d'Adelphe (éco emballages - aides qui sont calculées sur les performances de notre tri),
- > la revente des matériaux en déchetterie.

La redevance se règle directement à la Trésorerie.

**REDEVANCE
ORDURES
MÉNAGÈRES**



Vergers de Watronville

Plan paysage des Côtes de Meuse : un projet pour notre territoire !

Le 23 février dernier, les Communautés de Communes Côtes de Meuse/Woëvre et du Canton de Fresnes-en-Woëvre ont restitué devant leurs habitants intéressés l'étude du Plan Paysage.

Cette étude de 2 ans a été réalisée par le bureau d'étude Amplitude Paysage, paysagistes-urbanistes, qui s'est adjoint des compétences spécifiques pour la concertation et le territoire (Rouge Vif) et pour la production fruitière (Agro Ecologue Consulting Karim Riman).

Pour rappel, l'objectif était de travailler en concertation avec les acteurs du territoire pour établir un diagnostic des Côtes de Meuse et de réaliser un programme constitué de fiches actions issues des réflexions.

Au final, douze fiches actions ont été élaborées concernant différentes thématiques: la préservation et la valorisation des vergers familiaux, la valorisation des produits locaux et le développement de la filière arboricole et viticole, le soutien à la biodiversité, le développement du tourisme, l'élaboration d'une politique globale d'aménagement, le maintien et l'entretien des haies... autant de points qui sont essentiels à la valorisation de l'identité paysagère locale.

Le diagnostic et le programme d'actions ainsi que d'autres documents sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes. Vous pourrez y trouver également toutes les informations et actualités du Plan Paysage.

LE PLAN PAYSAGE ENTRE MAINTENANT DANS UNE PHASE ACTIVE !

En effet, plusieurs actions de démarrage sont prévues avant la fin de l'année 2016 :

- **organisation d'un voyage** de découverte d'un Plan Paysage avec la Communauté de Communes de la Haute Moselotte (Vosges) ;
- **organisation de comités techniques** sur les thématiques « cultiver » et « habiter » dans l'objectif d'activer les fiches actions ;
- **recherche de financements** dans l'objectif de recruter un animateur pour la coordination des actions du plan paysage ;
- **réalisation d'un outil d'animation** du plan paysage (plaquette...).



Pour tous renseignements complémentaires sur cette rubrique, veuillez contacter :
Coralie JOURDIER / Julien FLECKSTEIN, agent de développement local

📞 03 29 90 00 63

@ developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

Lancement d'une OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Pour améliorer les conditions de logement sur le territoire, une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) va être lancée sur le territoire des 25 communes de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre.

Suite à une étude pré-opérationnelle, les élus communautaires ont validé la mise en place d'un programme d'actions visant à accompagner la transition énergétique, lutter contre l'habitat indigne et favoriser le maintien à

domicile. Cela signifie que les propriétaires occupants pourront obtenir des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat et du Département pour réaliser leurs travaux (sous réserve d'éligibilité). La Communauté de Communes maintient également son action dans le cadre de la campagne d'aide aux ravalements de façades.

Ne faisant pas partit des priorités du programme d'action au niveau national, les bailleurs ne pourront pas bénéficier de l'OPAH. Néanmoins, la Codecom pourra les accompagner dans leur projet et dans leur recherche de financement.

La Mission locale et la démarche « Garantie jeune »

Débuter sa vie professionnelle ou se retrouver sans emploi nécessitent parfois un petit coup de pouce pour pouvoir surmonter ces défis sereinement. La Mission Locale du Sud Meusien, partenaire de la Codecom, propose d'accompagner les jeunes en recherche d'emploi dans la démarche « Garantie Jeune ».

QU'EST CE QUE LA « GARANTIE JEUNE » ?

La « Garantie Jeune » est un dispositif d'accompagnement renforcé d'une durée de 12 mois qui a pour objectifs :

- de rendre la personne plus autonome dans ses démarches et ses recherches (administrative, santé, logement, citoyenneté...)
- d'accompagner vers l'emploi, une formation qualifiante et diplômante.

DURANT CES 12 MOIS

- 5 semaines de collectif (dont 4 semaines obligatoires dès le démarrage de l'action)
- 80 jours de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (soit 560 heures de stage)
- chaque semaine un point avec le conseiller référent (physique, téléphonique ou mail)
- la réalisation des démarches validées avec le conseiller.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes de 18 à 25 ans (possibilité de dérogation pour les mineurs). Ni étudiant, ni en emploi, ni en accompagnement renforcé. Dans le cadre de ce dispositif, la personne pourra prétendre à une bourse équivalente à un RSA seul soit environ 460 euros.

PROCÉDURE POUR UNE ADHÉSION

« GARANTIE JEUNE »

- 1 Assister à une réunion d'information collective.
- 2 Être reçu en entretien par le conseiller.
- 3 Fournir l'ensemble des pièces demandées.
- 4 Passage du dossier en commission d'adhésion.

INFORMATION COLLECTIVE A COMMERCY

(capacité max 20 pers)



Étude des dossiers en commission en septembre 2016 pour un démarrage en octobre.



Procédure pour inscription à l'information collective, contacter le secrétariat au 03 29 91 07 07 (Commercy)

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Codecom : www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr



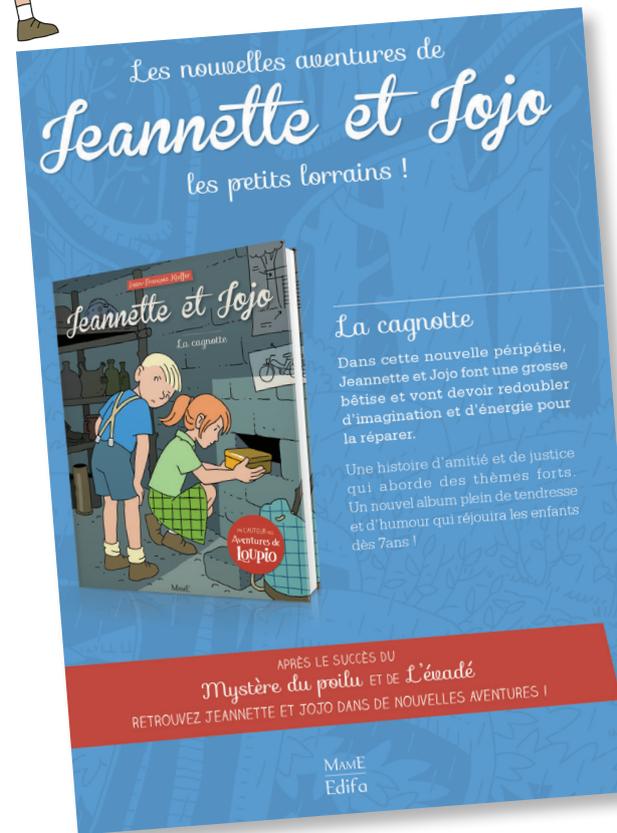
Les Côtes de Meuse ont leur série BD !



Jean-François Kieffer

Saint-Romain-sous-les-Côtes dans les années soixante, ne cherchez pas ce village sur la carte... C'est pourtant là qu'ont été placés Jeannette et Jojo, deux orphelins curieux de tout. À leur suite, le lecteur est entraîné dans l'aventure et le mystère, avec en toile de fond les vestiges de la grande guerre, les étangs de la Woëvre, la récolte des mirabelles... Une réjouissante BD « de terroir » qui fait découvrir notre région dans le monde francophone !

Son auteur, Jean-François Kieffer, est lui-même installé à Saint-Julien-sous-les-Côtes, village auquel ressemble étrangement Saint-Romain. Parallèlement à « Loupio », sa série à succès traduite en plusieurs langues et primée à Angoulême, il prépare le 4^e album de « Jeannette et Jojo ». Nos héros y prendront de la hauteur et le vent les emportera vers la base de Chambley. Mais n'en disons pas plus...



Isabelle Olsommer en plein cours !

Côté musique

Depuis septembre 2015, Isabelle Olsommer propose des cours individuels de piano, synthétiseur et accordéon à Vigneulles. Avec une expérience de plus de 20 ans dans l'enseignement, elle propose des cours individuels aux tout petits comme aux plus grands, adaptés à chacun, qu'ils soient débutants, amateurs ou musiciens confirmés désirant progresser.

Pour les 4-6 ans, les cours d'éveil musical basés sur des activités d'écoute, des jeux rythmiques développent leur sens du rythme, la motricité et améliorent leur mémoire auditive et leur capacité de concentration.

Pour plus de renseignements :
Isabelle Olsommer
4, place Taylor à Vigneulles-les-Hattonchâtel
☎ 06 72 79 50 76

Alors, à vous de jouer !

SPANC du nouveau...

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre existe depuis 2013 et pour rappel ses missions sont de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations d'assainissement existantes.

Les compétences du SPANC de la Codecom comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités ; le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants et depuis peu la réhabilitation des installations individuelles non conformes.

La Codecom s'engage dans un programme de réhabilitation des installations d'assainissement individuelles non conformes et impactantes sur 3 ans avec comme partenaire l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Département 55.

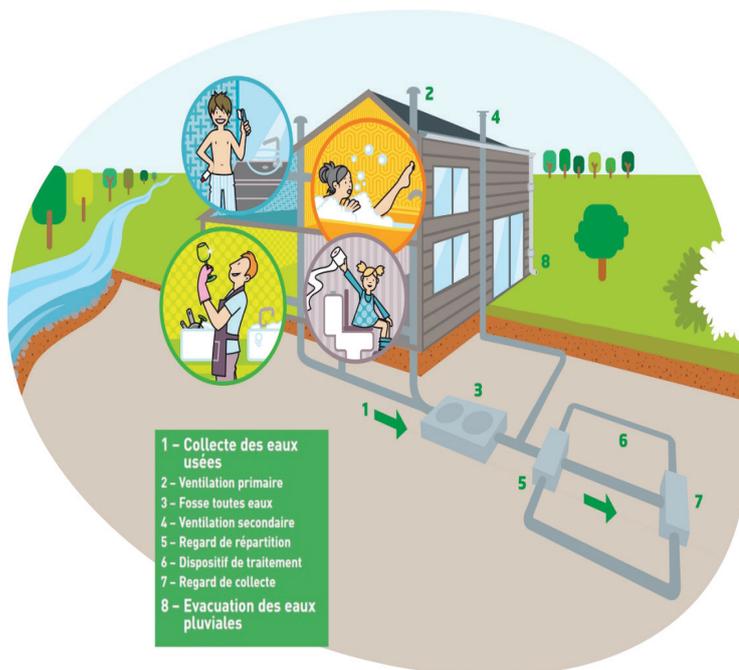
Sur le volontariat des usagers et pour les habitations ne possédant pas d'assainissement ou équipées d'une fosse septique, **des aides financières pourront être données.** En effet, pour un montant plafond de 10 000 € TTC de travaux de réhabilitation ou de 9000 € HT, le taux d'aide maximum sera de 60 %, sous validation du dossier et sous le contrôle du SPANC.

Le démarrage de cette opération est prévu avant la fin de l'année 2016 et de nombreuses réunions d'information seront organisées dans les communes de la Codecom. Les communes concernées sont

définies et ne concernent que celles qui ont réalisées un zonage d'assainissement.

La Codecom a choisi de faire une opération mixte: c'est-à-dire une Maitrise d'ouvrage Publique pour les études (avant projet des travaux) et une Maitrise d'œuvre privée où les usagers volontaires choisiront les entreprises.

Pour plus de détails et de renseignement sur cette opération, des réunions publiques seront organisées dès la rentrée des vacances d'été.



- 1 - Collecte des eaux usées
- 2 - Ventilation primaire
- 3 - Fosse toutes eaux
- 4 - Ventilation secondaire
- 5 - Regard de répartition
- 6 - Dispositif de traitement
- 7 - Regard de collecte
- 8 - Evacuation des eaux pluviales

Pour plus d'informations, contactez le SPANC :

Hélène LECLERE au 03 29 90 69 09

environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

LE JOURNAL DU TRI

Rappel sur le règlement de collecte des ordures ménagères sur le territoire

Depuis janvier 2016, nous avons relancé notre marché public « ordures ménagères et déchetterie » et un bilan avec notre prestataire s'est effectué à la Codecom récemment.

Il en ressort que dans certains villages les points de regroupement des poubelles ne sont pas respectés ! Attention il est rappelé qu'il faut sortir sa poubelle la veille au soir et la mettre au point habituel de regroupement des poubelles et non devant sa porte ! Les poubelles isolées et les sacs noirs hors poubelles ne sont pas ramassés.

Un peu de réglementation...

En parallèle, selon la réglementation et la législation liées aux ordures ménagères, le fait de ne pas bénéficier du service « ordures ménagères » de la Codecom est impossible. En effet, aux termes de l'article L.541-2 du Code de l'Environnement, « tout producteur ou détenteur de déchets est en effet tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, dans des conditions propres à éviter leurs effets nocifs pour l'homme et son environnement. »

Par un arrêt du 26 septembre 2014, la Cour de Cassation considère que seule la preuve d'une élimination des déchets ménagers conforme à la réglementation en vigueur en matière de santé et de salubrité publiques pouvait justifier l'exonération de la REOM.

Enfin, le Conseil d'État a jugé qu'un habitant qui se borne, pour refuser le paiement de la redevance, à soutenir que son foyer ne concourt d'aucune façon à la production d'ordures ménagères, sans apporter la preuve de cette allégation, n'est pas fondé à demander la décharge du paiement de la redevance.

Les règles de tri sur la Codecom



Il n'est pas évident de bien trier les emballages! Plusieurs informations nationales, locales arrivent et nous nous trouvons perdus entre ce que l'on trie et ce que l'on ne trie pas!

Alors rappelons que les règles de tri sont propres à chaque territoire et qu'il faut consulter le calendrier du tri ou téléphoner à la Codecom lorsque l'on a un doute.

Encore trop souvent des erreurs dans nos sacs jaunes sont constatées et notre performance en termes de tri des emballages diminue! Récemment des échantillons ont été prélevés pour faire un test et il s'avère que sur notre territoire nous avons 20% de refus de tri. Il faut retenir les règles suivantes:

Les plastiques



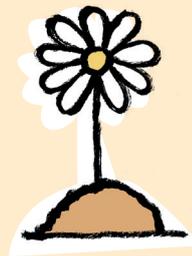
Les métaux



Les emballages et papier



Le verre



Composteurs disponibles à la Codecom N'hésitez pas!

Pour vous aider à fabriquer votre compost, la Codecom propose à tous les habitants des composteurs en bois (300L et 600L) et plastique (400L et 600L) résistants et faciles d'usage à des prix attractifs. Pour chaque composteur acheté, vous pourrez aussi bénéficier gratuitement d'un bio-seau afin de transporter vos déchets de la cuisine au composteur et d'un aérateur pour remuer dans le composteur, ainsi qu'une petite documentation technique.

Pour connaître les techniques de compostage et les modalités d'achats, RDV à la Codecom des Côtes de Meuse/Woëvre ou contactez notre agent:

📞 Hélène LECLERE au 03 29 90 69 09
 @ environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr



AGENDA DES SORTIES ET MANIFESTATIONS

Les associations peuvent nous faire part de leurs manifestations ou actions, tout au long de l'année, en contactant la Codecom.



RANDONNÉES

De nombreuses randonnées sont organisées par le Club des Côtes et les Amis des Côtes tout au long de l'année. Pour connaître les dates et lieux rdv sur la page Internet de chaque association ou sur le site Internet de la Codecom www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr/ à la rubrique « Agenda ».



ÉVÉNEMENTS À MADINE

Des manifestations sont organisées tout le long de l'année au Lac de Madine. Retrouvez le calendrier des manifestations sur le site Internet www.lacmadine.com/ à la rubrique « Actu ».



SORTIES NATURE

Le Conservatoire des sites naturels lorrains, ainsi que le CPIE, organisent des sorties sur différentes thématiques. Vous pouvez retrouver les informations sur les sites Internet www.cren-lorraine.fr/ à la rubrique « Agenda » et cpie-meuse.fr/ à la rubrique « Actualités ».



ART ET TRADITIONS

L'écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes vous propose des ateliers, stages et diverses manifestations, retrouvez tout le programme sur www.ecomusee-hannonville.com

Fête Nationale

Le 14 juillet à Saint-Benoît.

Rodéo Madine

Du 15 au 17 juillet au Centre Équestre de Madine. 3 jours de Rodéo organisé par le Centre équestre de Madine.

Info au 03 29 89 32 50

Chi Fou Mi Festival

Du 16 au 19 juillet à Jouy-sous-les-Côtes / Géville. Première édition du ChiFouMi Festival, événement qui a pour vocation de rencontrer le monde du spectacle vivant autour de thèmes et de réflexions qui parlent aux enfants comme aux adultes.

Info sur www.chifoumi-festival.com/

Marché Paysan

Le 23 juillet à Viéville-sous-les-Côtes.

Lorraine Ping Tour

Le 24 juillet de 10 h à 18 h. Venez découvrir le Ping Pong.

Info au 03 29 89 32 50 ou www.lacmadine.com

Fête médiévale d'Hattonchâtel

Du 30 au 31 juillet.

Info au 06 45 81 78 16

Playa Tour

Du 28 au 29 juillet de 10 h à 17 h à Nonsard Lamarche.

Cette 8^e édition reprendra les ingrédients qui font de cet événement une manifestation conviviale et festive: des activités sportives (sand-ball, beach-rugby, beach-volley, soccer) et culturelles, des ateliers « école de sport » et « handi-valides ».



Feu d'artifice

Le 30 juillet à Nonsard Lamarche.

Info 03 29 89 32 50

Fête Patronale

Le 15 août à Viéville.

Vide Grenier

Le 21 août à Nonsard Lamarche. Entrée gratuite.

Info au 06 37 01 95 35 ou [@ cabailotyves@orange.fr](mailto:cabailotyves@orange.fr)

Marché bio

Le 8 septembre, place Taylor à Vigneulles-les-Hattonchâtel.

Organisé par l'AMAP Sous les Vignes.

Championnat de Lorraine de Voile

Les 10 et 11 septembre Séries voiles et habitables à Madine.

Info au 06 10 04 81 02 ou [@ jf.cour@orange.fr](mailto:jf.cour@orange.fr)

Vernissage Aquarelle Chantal Parisse

Le 24 septembre 2016 à 19 h à la Grange Théâtre à Lachaussée.

Info au 03 29 89 30 23 ou www.theatre-tangente-varadar.com

Concert Trio Esteban

Le 24 septembre à 20h30 à la Grange Théâtre à Lachaussée.

Info au 03 29 89 30 23 ou www.theatre-tangente-varadar.com

2^e Festival aux Mirabelles

Du 20 au 24 septembre à Hattonchâtel.

RAID des Côtes de Meuse Madine

Le 1^{er} octobre à Madine.

Concours d'endurance équestre international 3 étoiles.

Fête Patronale

Le 2 octobre à Vigneulles-les-Hattonchâtel.

SORTIES DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



Sortie au lac de la Madine

Le 12 juillet de 10h à 11h. Ballade en petit train suivie d'un pique-nique à Madine (en extérieur ou dans la salle de la maison des promeneurs).

Sur inscription.

RDV à 9 h 30 à la maison des promeneurs

Pique-nique à la chapelle de Gevaux

Le 19 juillet, session de jeux extérieurs / jeux d'eau.

RDV à 10 h sur site, Commune de Jouy-sous-les-Côtes.

Pique-nique au centre multi-accueil de Vigneulles

Le 21 juillet pique-nique avec les enfants du multi-accueil de Vigneulles-les-Hattonchâtel. Parcours pied-nu. Sur inscription.

Sortie découverte à la Chèvrerie de Chaillon

Le 19 août, Sortie découverte, visite, dégustation et pique-nique à la Chèvrerie de Chaillon. Sur inscription.

Sortie au lac de la Madine

Le 25 août, sortie nature à Madine avec M.Thomassin. RDV à 10 h. Sur inscription.

Info au 03 29 90 69 08

Côtes de Meuse/Woëvre le mag' - juillet 2016 - n°7 - 3500 exemplaires
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

Responsable de la rédaction et de la publication: Sylvain DENOYELLE

Rédaction: les élus et les agents de la Communauté de Communes

Côtes de Meuse/Woëvre

Crédit photos: Codecom Côtes de Meuse/Woëvre.

Illustrations rubrique déchets: Ademe - reduisonsnosdechets.com

Conception graphique: Isabelle Bomey - isabomey.tumblr.com

Impression: Novaprint - Verdun.



CÔTES DE MEUSE / WOËVRE

communauté de communes